



U.C.S.A.-cgt

Un délégué syndical agressé physiquement par un cadre de direction

Le 20 octobre dernier, le délégué syndical CGT de France 3 Paris Ile de France, Jacques Rivière, a été violemment agressé par le DRAP (délégué régional de l'antenne de proximité), qui l'a poussé et frappé d'un coup de pied. C'est désormais par la violence, que l'on veut empêcher les responsables syndicaux d'exercer leur mandat, dont celui de s'assurer du respect du droit de grève.

Quatre témoins directs étaient présents lors de l'agression. Le chef de centre, qui la conteste, tournait le dos à l'action au moment où le DRAP s'est jeté sur le délégué syndical. Jacques Rivière a fait constater le coup qu'il a reçu auprès du médecin du travail qui a déclaré un accident du travail. Il a aussi saisi l'inspecteur du travail et déposé une plainte au commissariat.

Par la suite, le Directeur du Pôle Nord-Ouest ne s'est pas seulement limité à mettre en cause les faits, mais il s'est surtout employé à les déformer dans une tentative d'inverser les responsabilités. Ainsi, niant toute forme de discernement et d'arbitrage, il accuse le délégué syndical d'avoir lui-même agressé le DRAP !

Jacques Rivière est maintenant menacé de sanction disciplinaire pouvant aller jusqu'au licenciement. Il doit être reçu pour en entretien préalable le 4 novembre.

Le fait qu'un cadre ait perdu son sang-froid face à la grève, qu'il se laisse aller à une telle agression et qu'il soit en plus inconsidérément blanchi par la direction est extrêmement grave. On croyait être à l'abri de ce climat odieux dans notre entreprise. Ces pratiques antisyndicales sont inadmissibles.

Nous ne laisserons pas s'installer des méthodes de management basées sur la pression, l'intimidation, la provocation, la calomnie.

La CGT appelle les salariés de France télévisions à cesser le travail 59' à partir de 11h le jeudi 4 novembre, heure à laquelle le délégué syndical est convoqué pour un entretien.

Elle donne rendez-vous à 10H30 à tous ceux qui le peuvent à France 3 Ile de France (66 rue Jean Bleuzen, Vanves).

- Une pétition a été mise en ligne:

<http://www.petitions-ftv.org/>

(en utilisant votre adresse mail perso)

(n'oubliez pas de valider votre signature)

Paris, le 2 novembre 2010

CGT France télévisions

Pièce R210-R216 ♦ 7, Espl. Henri de France ♦ 75907 Paris cedex 15
Tél.01.56.22.88.32-20.04 ♦ Fax 01.56.22.88.47-20.09